

Le 14 mars 2020

Communiqué du CA à tous les adhérents

MODALITÉS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT DE L'AVF

Par mesure de précaution, compte tenu de la situation liée au COVID-19, les membres Conseil d'Administration ont pris ce jour les décisions suivantes sur proposition des membres du Bureau :

- **Toutes les activités et animations y compris les permanences au local, sont suspendues jusqu'à nouvel ordre ;**
- En raison de leur annulation, aucun règlement ne sera plus perçu ni aucun chèque encaissé pour les sorties programmées ;
- Les adhérents déjà inscrits ou en cours d'inscription à une sortie ou visite maintenant annulée seront informés par l'accompagnateur/trice de la dite sortie de la façon dont leur désinscription sera gérée .

Parmi les événements importants reportés à une date ultérieure (non précisée) :

- La célébration du 50^{ème} anniversaire de l'AVF le samedi 16 mai prochain ;
- L'assemblée générale annuelle de l'AVF le mardi 19 mai prochain.

Du fait de la suspension temporaire des permanences au local, nous vous engageons à privilégier les communications par SMS, courriel ou téléphone avec les responsables de l'association, les bénévoles responsables d'animations ou les bénévoles responsables de l'encadrement des sorties ou visites. Le courrier postal adressé au local sera relevé périodiquement.

Chers adhérents,

Les membres du CA souhaitent vous témoigner de leur solidarité dans la période difficile que nous allons maintenant tous devoir traverser. Prenons bien soin de nous, respectons les consignes données et prenons régulièrement des nouvelles les uns des autres.

Au plaisir de nous retrouver quand la crise sera derrière nous.

Votre équipe AVF